

Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

1	2	3
10 MAR 2013		
copie :		

**Aux organes consultés  
(selon liste annexée)**

Lausanne, le 5 mars 2014.

☎ 021 316 60 08

✉ christine.mercier@vd.ch

**Consultation fédérale – Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins  
(LOMag)**

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat a chargé le Département de l'économie et du sport de préparer une réponse à la consultation mentionnée en référence.

Pour mettre en œuvre la motion Lombardi intitulée « Force du franc. Harmonisation partielle des heures d'ouverture des magasins » (12.36379), le Conseil fédéral propose une nouvelle loi qui autorise désormais toutes les entreprises du commerce de détail suisses à ouvrir du lundi au vendredi, de 6 heures à 20 heures, et le samedi, de 6 heures à 19 heures. Il s'agit d'un standard de la Confédération auquel les législations cantonales devront désormais se conformer. Les cantons pourront prévoir des heures d'ouverture plus longues. Ce projet vise à lutter contre les difficultés que rencontre le commerce de détail en raison de la force du franc ainsi que contre le tourisme d'achat. S'il a pour objectif de rendre les magasins suisses plus attractifs en comparaison des commerces des pays voisins, il permettra également d'harmoniser les conditions des commerces de détail sur le marché intérieur suisse.

La législation sur le travail, qui garantit la protection des travailleurs, n'est pas modifiée.

Vous trouverez l'ensemble de la documentation à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html#DEFR>

Afin que nous puissions préparer une réponse consolidée, nous vous savons gré de bien vouloir nous transmettre votre position jusqu'à **mardi 22 avril 2014**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Christine Mercier



secrétaire générale adjointe

## Consultation fédérale : Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag)

### Liste des instances consultées

- Département du territoire et de l'environnement (SG)
- Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (SG)
- Département des institutions et de la sécurité (SG)
- Département de la santé et de l'action sociale (SG)
- Département des infrastructures et des relations humaines (SG)
- Département des finances et des relations extérieures (SG)
- Service de la promotion économique et du commerce (SPECo)
- Service de l'emploi (SDE)
- PDC Vaud Libre (AdC)
- Groupe Libéral-Radical vaudois (PLR)
- Groupe Socialiste Vaudois (SOC)
- Groupe de l'Union Démocratique du Centre (UDC)
- Groupe Vert'Libéral vaudois (V'L)
- Groupe des Verts (VER)
- Fédération patronale vaudoise (FPV)
- Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)
- Fédération romande des consommateurs (FRC)
- Syndicat Unia-Vaud
- Union des communes vaudoises (UCV)
- Association de Communes vaudoises (AdCV)